

## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ ► IV b

Accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003

ÉLÈVE CONCERNÉ	ANNÉE SCOLAIRE :
NOM : ..... PRÉNOM : ..... DATE DE NAISSANCE : ..... ADRESSE DU LIEU DE VIE DE L'ÉLÈVE : ..... ..... ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (tampon) : CLASSE : .....	

### PARTIES PRENANTES

Coordonnées des responsables légaux

NOM – PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE
Parent effectuant la demande de PAI :		Fixe Portable Mail
Parent :		Fixe Portable Mail
Autre responsable légal :		Fixe Portable Mail

Centre Médico-Scolaire de référence :

### RÉFÉRENTS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

- Parents ou responsables légaux :
- Centre 15 / 112
- Médecin ou service hospitalier :
- Autre :

**PROTOCOLE D'URGENCE**

**CONDUITE A TENIR EN CAS DE CRISE**

SYMPTÔMES	CONDUITE A TENIR
<p>En prévention :</p> <p>Si température &gt; 38°</p>	<p><b>PARACETAMOL</b> (case à cocher)</p> <p><input type="checkbox"/> Moins de 20 kg : une dose poids toutes les 6h</p> <p><input type="checkbox"/> De 20 à &lt; 30 kg : 300mg toutes les 6h</p> <p><input type="checkbox"/> De 30 à 60 kg : 500 mg toutes les 6h</p> <p><input type="checkbox"/> Plus de 60 kg : 1g toutes les 6h</p>
<p>En cas de convulsions</p>	<p><b>On ne donne pas de traitement médicamenteux</b> dans ce type de crise convulsive.</p> <p><b>Appeler le Centre 15</b> (112). Appliquer les consignes données par le médecin du Centre 15 .</p> <p>Rester calme et faire évacuer les autres élèves</p> <p>Noter l'heure de début de la crise</p> <p>Laisser l'élève allongé par terre sans essayer de le contenir et éloigner tout risque de traumatisme.</p> <p>Ne rien mettre dans la bouche.</p> <p>Quand les mouvements ont cessé, desserrer ses vêtements, le mettre sur le côté, le couvrir. Ne rien lui donner à boire ni à manger.</p> <p>Noter l'heure de fin de crise</p> <p><b>Appeler la famille.</b></p> <p>Prévenir le chef d'établissement ou le directeur d'école.</p>

**TRAITEMENT et TROUSSE D'URGENCE**

**TRAITEMENT :**

- Il n'y a pas de traitement médicamenteux dans ce type de crise convulsive.
- Appeler le centre 15 et suivre ses recommandations

**TROUSSE D'URGENCE :**

- PARACETAMOL
- VALIUM IR 10 mg/2ml : uniquement pour présence à l'école dans la trousse d'urgence.  
*Ne peut être administré que par un personnel médical ou par la famille.*
- Copie du PAI

ÉLÈVE Nom - Prénom :

**Signataires** (nom et signature obligatoire)

Date :

Nom du médecin qui a complété le PAI :  
(tampon et signature)

Parents ou responsables légaux

Directeur d'école ou chef d'établissement

Inspecteur EN

Enseignant principal

Représentant de la collectivité  
(restauration, périscolaire)

Autres intervenants (AVS.....)